

"Le Livre "vert-et-blanc" britannique sur les élections européennes" dans Europe (4-5 avril 1977)

Légende: Dans son éditorial des 4-5 avril 1977, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, commente certaines des propositions avancées par le Livre blanc britannique sur le mode de scrutin à appliquer au Royaume-Uni pour les premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 04-05.04.1977. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"le_livre_"vert_et_blanc"_britannique_sur_les_elections_europeennes"_dans_europe_4_5_avril_1977-fr-f11f6270-fadc-4362-942d-e8bbe8d1bdd2.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Le Livre "vert-et-blanc" britannique sur les élections européennes

La publication du "Livre Blanc" britannique sur les élections européennes est un événement très important parce que d'une part il doit conduire rapidement à un débat ouvert et permettre d'être fixés sur la question de savoir s'il est encore possible de tabler sur des élections européennes à la date prévue de mai-juin 1978, et d'autre part, énonce avec clarté les pour et les contre de chacune des hypothèses alternatives sur les points importants à trancher. Le "Livre Blanc", que les britanniques qualifient de "presque vert" parce qu'il ne contient pas des propositions fermes, mais suggère des alternatives, contient toutefois une confirmation de la volonté du gouvernement de maintenir son engagement concernant les élections directes du Parlement européen et de s'efforcer de respecter la date prévue de mai-juin 1978.

Reconnaissons en premier lieu que cette "énonciation objective" des éléments positifs ou négatifs que présente chacune des solutions envisagées pour la procédure à adopter pour les élections européennes, n'est pas uniquement inspirée par une conscience démocratique, qu'il faut en tout cas admirer. Elle est due également et surtout au fait que le gouvernement lui-même, comme le parti qui le soutient, est profondément divisé, et elle contient un certain nombre d'arrière-pensées et de calculs de nature purement électorale. Pour dire les choses telles qu'elles sont, si le Livre Blanc, tout en étant objectivement neutre, fait ressortir tout de même une certaine référence pour un système proportionnel sur la base de listes régionales, avec possibilité de marquer la préférence pour un candidat donné, cela est dû à deux considérations d'ordre tactique. La première est que les Travailleurs se rendent compte que si le système employé pour les élections à Westminster (collège uninominal à un tour, dit "the first past the post") était appliqué aux élections européennes dans un proche avenir, la représentation travailliste résulterait laminée. La deuxième est que, pour des raisons analogues et en conformité de leur doctrine, les Libéraux demandent que les élections européennes se fassent avec le système proportionnel, et l'appui des Libéraux est indispensable pour la survie du gouvernement Callaghan.

Comme nous l'avons dit, le Livre Blanc ne fait pas de choix. Il expose les différentes hypothèses et demande qu'un débat ait lieu, au Parlement et ailleurs, afin que des conclusions appropriées soient tirées. Il indique que le choix du mode de vote peut intervenir entre: (a) le système actuellement en vigueur; (b) un système de représentation proportionnelle avec liste nationale ou avec plusieurs listes régionales; (c) le système du "vote transférable" qui permet de voter directement pour des candidats même de partis différents. Il pose enfin le problème du double mandat.

Tout en se voulant parfaitement objectif, le Livre Blanc, en citant le système de PR (Représentation Proportionnelle) fait une mise en garde: "Abandonner notre méthode traditionnelle de cette manière serait une innovation constitutionnelle majeure, dont les conséquences sont difficilement prévisibles". D'autre part, il indique que "en tout cas" les élections dans l'Irlande du Nord auraient lieu selon le système proportionnel. Il indique également qu'un système de listes régionales serait préférable à un système basé sur une liste nationale. Et il ajoute qu'un tel système" alignerait le R.-U. sur beaucoup de ses partenaires européens". Ce qui indique un souci remarquable de solidarité européenne.

Il est significatif que, dès la publication du Livre Blanc, la plupart des commentateurs les plus écoutés de la presse britannique n'aient pas eu d'hésitation. Pratiquement tous indiquent dans le système de Représentation proportionnelle sur la base de listes régionales et avec la possibilité d'un vote de préférence individuel, la méthode la plus appropriée. C'est dans ce sens, même si avec des nuances, que se sont prononcés David Wood dans le "Times", les éditoriaux du "Times", du "Financial Times" et du "Sunday Times", et, par une analyse excellente des péripéties de la démocratie en Grande-Bretagne et en Europe, John Cole dans l'"Observer". En marquant leur préférence pour cette méthode (que Michael Steed de l'Université de Manchester avait analysé dans tous ses aspects, comme EUROPE l'avait signalé), le "Times" note qu'une liste "nationale" n'est pas sérieusement envisagée "parce qu'elle comporte le vote pour des partis plutôt que pour des individus". Les circonscriptions régionales seraient 11 comportant chacune entre 3 et 11 sièges, ce qui assurerait un contact assez étroit entre les électeurs et les élus.

Une décision britannique qui irait dans ce sens aurait une très grande importance: étant un effort de se rapprocher des systèmes en vigueur dans le Continent, elle devrait être accompagnée d'un effort analogue et

symétrique des partenaires du Royaume-Uni. Cet effort devrait porter surtout sur l'exclusion des listes "nationales", qui laissent les mains complètement libres aux Etats-majors des partis et risquent d'aller à l'encontre de ce que l'on veut: susciter un mouvement populaire pour l'Europe. L'établissement de circonscriptions plus restreintes, avec un nombre limité de candidats, et la possibilité pour l'électeur d'attribuer un vote préférentiel au candidat de son choix (outre qu'au parti), serait une réponse démocratique et moderne au défi de l'élection européenne.

Em. G.